Envoyé en préfecture le 27/04/2026
Reçu en préfecture le 27/04/2026
Publié le
ID : 029-212900690-20260409-2026_025-DE

Conseil municipal du jeudi 9 avril 2026

DÉLIBERATION

CM 2026-025 Désignation des représentants au conseil d'administration de l'Agora

L'an deux mille vingt-six, le jeudi 9 avril, à 19 h, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Matthieu SEITE, maire.

PRÉSENTS :
Mmes et MM. Sylvie DANIEL, 1re adjointe ; Olivier YVEN, 2e adjoint ; Marion FAIVRE, 3e adjointe ; Gilbert QUENTEL, 4e adjoint ; Isabelle NEDELEC, 5e adjoint ; Mickaël PLUSQUELLEC, 6e adjoint ; Bénédicte ROLLET, 7e adjointe ; David THOMAS, 8e adjoint.

Mmes et MM. Serge GUENNEGUES ; Claudie FERELLOC ; Nathalie PONCEL ; Jean-Jacques CADALEN ; Luc MOUSTER ; Loïc FORGEAIS ; Stéphanie BLANCHARD ; Laurent KERANGUEVEN ; Dorothée GUILLOU ; Timothée PAPIN ; Gwénaël KERJEAN ; Patrick COADOU ; Adeline SEYLER ; Aurore COURTES ; Bernard BOLLORE ; Véronique GUITTARD ; Anne-Sophie MORVAN ; Arthur LASNE.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION : Delphine DUVAL, Directrice Générale des Services ; François LEROY, Directeur Général Adjoint.

ABSENTS EXCUSÉS :
Emmanuelle LIBERT qui a donné procuration de vote à Olivier YVEN
Marion BALLANGER, qui a donné procuration de vote à Isabelle NEDELEC

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Serge GUENNEGUES

La convocation à la présente réunion a été notifiée aux conseillers municipaux et affichée en mairie le 30 mars 2026.

Nombre de conseillers :
En exercice..... 29
Présents..... 27
Votants..... 29

Envoyé en préfecture le 27/04/2026
Reçu en préfecture le 27/04/2026
Publié le
ID : 029-212900690-20260409-2026_025-DE

CM 2026-025 Désignation des représentants au conseil d'administration de l'Agora

Monsieur le Maire donne lecture de la délibération :

Le Conseil d'Administration du Centre Social l'Agora est composé de :

- Un collège de 9 à 15 membres adhérents individuels,
- Un collège de 6 à 12 membres de représentants des associations adhérentes,
- Un collège de 5 membres de droit dont,
    - pour la commune :
        - le Maire ou son représentant,
        - 2 conseillers municipaux élus.
    - Pour la Caisse d'allocations familiales du Finistère : un membre du Conseil d'administration ou son représentant,
    - Pour le Conseil départemental : le conseiller départemental du canton.

Il est proposé au Conseil municipal de désigner les conseillers municipaux suivants :

« Guilers Dynamique »	« Ensemble pour Guilers »	« Guilers, une énergie nouvelle »
Isabelle NEDELEC Le Maire	/	Anne-Sophie MORVAN

***

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, valide la proposition et nomme Matthieu SEITE, Isabelle NEDELEC et Anne-Sophie MORVAN en tant que représentants du Conseil municipal au sein du Conseil d'administration du Centre social l'Agora.

Fait et délibéré les jour, mois, an que dessus.

Le maire,
Matthieu SEITE

Le secrétaire de séance,
Serge GUENNEGUES

MAIRIE DE GUILERS 29820 FINISTERE